

Vous venez de perdre un être cher.

La communauté chrétienne partage votre peine

● Votre paroisse vous accueille. N'hésitez pas à confier votre peine, vos doutes et vos questions à l'équipe qui vous accompagne. Elle va vous écouter et vous guider dans ce moment douloureux.

● L'équipe de la paroisse va vous aider à préparer la célébration.

● Pendant la célébration, selon la paroisse, une équipe bénévole prend en charge une partie de l'organisation de la cérémonie : ouverture de l'église, disposition des bancs et des fleurs, et peut-être l'orgue ou l'animation des chants.



L'Église va prier dans l'espérance de la Résurrection pour la personne qui vous est chère et qui vient de décéder. Au cours de la cérémonie des funérailles, vous aussi vous pourrez prier pour cette personne, en vous appuyant sur la foi de l'Église et sur son espérance en la vie éternelle.

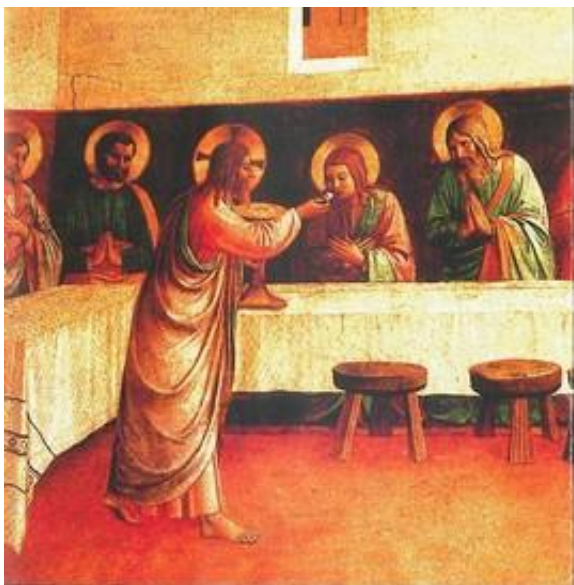


Offrir une messe

● Vous pouvez demander au prêtre de célébrer une ou plusieurs messes au cours des semaines qui vont suivre, pour la personne qui vient de décéder. Les évêques de France conseillent de verser **16** euros par messe demandée. Cette « offrande de messe » sert directement à subvenir aux besoins du prêtre qui célèbre.

Adressez-vous directement au prêtre ou à l'accueil de la paroisse





Cachet de la paroisse

PAROISSE VALS et COTEAUX SAINT-MARTIN
98, Rue Emile Morlot
02310 CHARLY SUR MARNE
Tél. 03.23.82.05.86 - Fax 03.23.82.13.96



Pourquoi verser une offrande à l'occasion des funérailles ?

L'Église qui vous accueille ne reçoit aucune subvention, ni de la commune, ni de l'État, ni du Vatican. L'entretien de la paroisse est donc exclusivement assuré par les dons des fidèles. Ainsi, votre offrande (comme la quête qui aura lieu pendant la célébration) sert à couvrir les frais incompressibles de votre paroisse : entretien de l'église, éclairage, chauffage, assurances, traitement des prêtres, impôts... D'autre part, une partie de la quête est reversée au diocèse pour contribuer au financement de la pastorale : formation, séminaire, salaires de permanents en pastorale...

Combien donner ?

A titre indicatif, l'offrande en France pour des funérailles se situe à partir de 100 euros.

En aucun cas le versement de cette offrande ne doit être un obstacle pour vous. Nous savons très bien que certains ont de graves difficultés financières, chacun donne selon ses possibilités.